
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 5 JUILLET 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 9

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Date de convocation : 29 juin 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 7 juillet 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENTS : M. Laurent FERON et M. Jean-Marie CHALET.

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, les Programmes de Réussite Educative (PRE) reposent sur une prise en charge globale mais individuelle des vulnérabilités depuis l'école maternelle jusqu'au secondaire. Ce dispositif porte exclusivement sur les quartiers définis comme prioritaires dans le cadre de la politique de la ville : Clou-Bouchet, Tour Chabot Gavacherie, Pontreau Colline Saint- André.

La mise en œuvre du programme s'organise autour de modalités suivantes :

- Une organisation centrée sur les enfants et adolescents en fragilité.
- Un portage juridique spécifique (CCAS ou Caisse des écoles).
- Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de terrain.
- La mise en œuvre de parcours individualisés.

La ville de Niort confie depuis 2005 au Centre Communal d'Action Sociale la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative.

Dans la continuité des actions menées en 2022/2023, il est demandé au Conseil d'Administration du CCAS de reconduire, pour la période allant de septembre 2023 à juillet 2024, les actions suivantes permettant de mettre en œuvre un accompagnement individualisé des enfants et jeunes :

- L'ingénierie du PRE : coordination et administration du dispositif.
- L'accès aux soins en fonction des besoins identifiés : accompagnements psychologiques notamment, bilans psychomoteurs, séances de psychomotricité....
- Le dispositif Coup de Pouce Clé pour des enfants de CP dans chacune des écoles élémentaires du « contrat de ville ».
- Le dispositif Coup de Pouce CLEM : ateliers de mathématiques pour des enfants de CE1 dans 3 écoles « contrat de ville ».
- Le dispositif Coup de Pouce langage : atelier langage pour des enfants de Grande Section dans chacune des écoles maternelles « contrat de ville ».
- Les accueils éducatifs du soir menés sur le second créneau des activités périscolaires en direction d'une cinquantaine d'enfants : aide aux devoirs, lectures, jeux éducatifs...
- Les séjours vacances en partenariat avec le Lion's Club Val de Sèvre.
- L'accompagnement à la parentalité de la psychologue du service Petite Enfance.
- La médiation en milieu scolaire.
- L'atelier langage en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.

La mise en œuvre de ces actions s'appuie notamment sur le dispositif Services Civiques en lien avec la Ligue de l'Enseignement (6 volontaires).

Le coût global de ces actions qui englobent la valorisation d'actions portées par le CCAS, ainsi que l'ingénierie du PRE, représente un budget prévisionnel de 171 410 €.

La demande de subvention PRE sollicitée auprès de l'Etat par le CCAS est estimée à 85 000€.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** la reconduction de ces actions et leur financement pour le Programme de Réussite Educative ;
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président à rechercher les financements permettant de mettre en œuvre le Programme de Réussite Educative ;
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président à signer les conventions afférentes à ces actions.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusés :	2

Pour extrait conforme
NIORT, le 7 juillet 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU